



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

+٥٣١١٤٣١ | +٣١١٤٣١ | +٣١٤٣١ | +٣١٤٣١ | +٣١٤٣١ | +٣١٤٣١ | +٣١٤٣١ | +٣١٤٣١

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

NOTE DE PRESENTATION

Dans le cadre de la mise en oeuvre des orientations de la Strategie Nationale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche agricoles, la Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche (DEFR) a lancé depuis 2016, le Mécanisme Compétitif de Recherche Développement et Vulgarisation (MCRDV).

Le MCRDV accorde une grande importance à la recherche-développement en tant qu'outil essentiel à la réalisation des orientations stratégiques du département de l'Agriculture.

Ce mécanisme joue un rôle important dans le renforcement des liens entre l'enseignement supérieur et la recherche agricoles par un financement compétitif de la recherche collaborative, s'appuyant sur des équipes pluridisciplinaires et multi-institutionnelles performantes avec un processus efficace de transfert de technologie.

Depuis son lancement en 2016, 27 projets sur 72 déposés ont été retenus par le Comité National de Coordination du MCRDV dont 13 ont été achevés.

Les projets soumis dans le cadre du MCRDV doivent obligatoirement :

- Etre coordonné par un des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche agricole sous tutelle du MAPMDREF ;
- Impliquer dans le projet au moins un doctorant inscrit au Cédoc de l'IAV Hassan II ;
- Aboutir à des résultats transférables au bout de 3 ans ;
- Réserver au moins 20% du budget total pour les actions de transfert de technologie.

Contact du programme :

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche (DEFR)

Station D'bagh; Avenue Hassan II, BP: 607; Rabat

Tél: 0537103229/0537103179

Email: mcrdv.defr@gmail.com

Le Directeur de l'Enseignement,
de la Formation et de la Recherche

Signé : Bilal HAJJOUJI